

BÉTON DE FONDATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES
BÉTON PRÊT À L'EMPLOI 11



LE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

Le béton de fondation peut être produit sur mesure afin de répondre aux besoins spécifiques de votre chantier.

Le béton de fondation est utilisé pour les applications suivantes :

- Semelles de fondation filantes avec ou sans armatures
- Poutres armées de fondation
- Faux-puits
- Pieux sécants
- Pieux de fondation



EXEMPLE DE SPÉCIFICATION TECHNIQUE

Le béton de fondation présente généralement les spécifications suivantes :

- Classe de résistance : de C16/20 à C25/30 ou plus
- Domaine d'utilisation : béton non armé ou armé
- Classe d'environnement : en fonction de la nature du sol, de EI à EE1 EA3 ou ES1 (zone côtière)
- Classe de consistance : S1 à S4 S5
- Dmax 8 mm, 16 mm ou 22 mm
- Type de ciment : CEM III/A 42,5 N LA ou CEM III/B 42,5 N LH HSR LA
- Exigences supplémentaires :
 - ▶ Durée d'ouvrabilité : à définir suivant les cas
 - ▶ Teneur minimum en ciment : suivant les prescriptions : de 150 à 375 kg/m³

Veuillez vous référer à votre architecte pour la spécification complète à reprendre au cahier des charges afin qu'elle soit adaptée à votre projet e.a. en fonction de l'application visée et du mode de mise en œuvre prévu.

AVANTAGES

L'exécution de travaux dans le sol est bien différente de la réalisation de travaux aériens. Le sol a en effet la particularité, soit d'absorber l'eau soit de la retenir en fonction de sa nature, ce qui n'est pas sans conséquence pour la composition du béton mis en œuvre. Ce type de béton doit en effet être formulé non seulement en fonction de l'ouvrage à supporter mais donc également de la nature du sol. Il doit par ailleurs présenter des caractéristiques de durabilité, de résistance suffisante et il doit pouvoir éventuellement être pompable.

Dans le cas de fondations profondes (pieux), il doit conserver sa fluidité et sa stabilité pendant suffisamment de temps pour assurer la mise en place différée d'armatures.

POINTS D'ATTENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE

Lors de la mise en œuvre du béton de fondation, on veillera aux aspects suivants :

- Toujours prévoir un film plastique en dessous des poutres/dalles de fondation.
- En cas de placement dans un coffrage, celui-ci doit être propre, s'assurer qu'aucun déchet ne subsiste.
- Être attentif, lors du coulage du béton, à la hauteur de déversement, s'assurer que le béton ne soit jamais déversé à une hauteur de chute libre supérieure à 1 m.
- Observer un délai d'attente (quelques jours) avant de continuer la construction.
- Protéger le béton après coulage (par ex. : prévoir une cure)

